



Opportunité d'investissement à Addaya – Terrain de 703 m² dans un cadre privilégié. Minorque

Réf.: 92820

Une occasion rare d'acquérir un terrain urbain de 608 m², situé dans l'un des quartiers résidentiels les plus prisés et paisibles de l'île, à proximité de la marina d'Addaya, de la plage d'Arenal et du golf de Son Parc. Ce bien offre un excellent potentiel, aussi bien pour les investisseurs privés que pour les promoteurs, souhaitant développer une villa d'exception ou un projet à forte valeur ajoutée sur un marché en pleine expansion. Grâce à sa situation stratégique et à la flexibilité de ses paramètres d'urbanisme, le terrain se prête parfaitement à la construction d'une villa contemporaine haut de gamme ou d'un projet immobilier à rendement élevé. Selon la réglementation en vigueur, et sous réserve d'approbation par la Mairie, le terrain permet : Occupation maximale : environ 30 % de la surface. Constructibilité : 0,30 m² construits par m² de terrain. Hauteur maximale : rez-de-chaussée plus un étage (jusqu'à 7 mètres). Retraits minimaux : 3 mètres sur



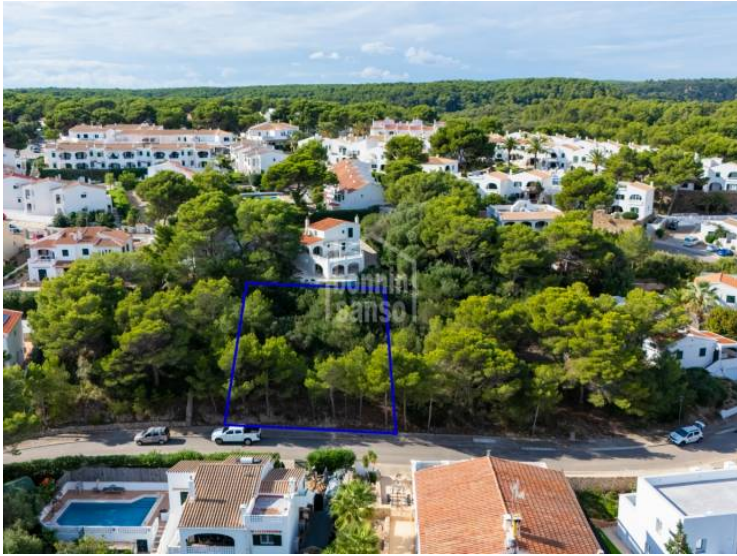
Prix: **189.000 €**

	Cons.	Emis.
A		
B		
C		
D		
E		
F		
G		
Exento	X	X

Les informations fournies proviennent de tiers à titre purement informatif et sont considérées comme correctes. Toutefois, elles peuvent contenir des erreurs, être sujettes à des modifications de prix ou à un retrait du marché sans préavis.

*Les prix indiqués n'incluent pas la TVA ou les droits de mutation (ITP) en vigueur, ni les frais de notaire et d'enregistrement.

**Dans le cas de biens neufs, la fiscalité applicable sera de 10 % de TVA + 1,5 % de droits de timbre (AID) en plus des frais de notaire



Les informations fournies proviennent de tiers à titre purement informatif et sont considérées comme correctes. Toutefois, elles peuvent contenir des erreurs, être sujettes à des modifications de prix ou à un retrait du marché sans préavis.

*Les prix indiqués n'incluent pas la TVA ou les droits de mutation (ITP) en vigueur, ni les frais de notaire et d'enregistrement.

**Dans le cas de biens neufs, la fiscalité applicable sera de 10 % de TVA + 1,5 % de droits de timbre (AID) en plus des frais de notaire